

**COMMUNE DE WATERMAEL-
BOITSFORT**
Service de l'Urbanisme
Place Antoine Gilson, 1
1170 BRUXELLES

V/Réf : urb/ARC PU/27949-11 (contact : Chloé Gillain)
N/Réf. : AVL/ah/WBM-2.154/s507
Annexe : 1 dossier

Bruxelles, le

Monsieur, Madame,

Objet : WATERMAEL-BOITSFORT. Rue des Trois Tilleuls, 31. Demande de permis d'urbanisme visant la régularisation des châssis en PVC ainsi que l'ajout d'une annexe en façade arrière.

Suite à votre courrier du 9 septembre 2011 sous référence, votre demande relative au point mentionné sous rubrique a été portée à l'ordre du jour de la séance de la C.R.M.S. du 21 septembre 2011.

Le dossier concerne une maison datant de la 2^e moitié du XIX^e siècle et située dans la zone de protection de l'ensemble classé des cités-jardins Floréal et Le Logis. La demande concerne le placement de châssis de fenêtres en PVC ainsi que l'ajout d'une annexe en façade arrière. Il s'agit de la régularisation de travaux effectués en 1989.

La Commission n'a pas traité la demande dans le détail **car elle constate que les travaux proposés n'auront pas d'impact sur le bien classé**. Elle considère donc que la présente demande relève plus d'un examen urbanistique que patrimonial (respect du RRU et autres réglementations en vigueur).

Cependant, lorsque les châssis existants devront être remplacés, il serait souhaitable – pour des raisons esthétiques et de durabilité – de prévoir des châssis en bois, mieux adaptés à la typologie de la maison.

Veuillez agréer, Monsieur, Madame, l'expression de nos sentiments très distingués.

A. VAN LOO
Secrétaire

M.-L. ROGGEMANS
Présidente